

ARRETE n° 22-423

Portant nomination de la responsable adjointe ISI

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche du 15 avril 2019 portant nomination de Pierre KOCH en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2019.

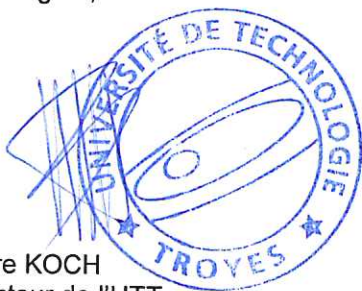
ARRETE

Article unique :

Madame Samiha AYED est nommée Responsable adjointe du programme Informatique et Systèmes d'Information (ISI) à compter du 27 août 2022 et jusqu'au 31 août 2026.

Fait à Troyes, le 27 août 2022,

Le délégant,



Pierre KOCH
Directeur de l'UTT

Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressée

DFP

Diffusion générale : www.utt.fr

